

Les routes principales à Lignières et Orgères il y a 250 ans

Par le Bulletin municipal pour 2016, nous avons indiqué les « villages » de Lignières et d'Orgères figurant sur la carte des Cassini. On s'y reportera éventuellement. Rappelons que ce travail remarquable, a abouti pour notre région entre 1761 et 1772. Ces cartes, saisissantes de netteté et très belles, indiquent les cours d'eau, le relief, les bois et forêts et les « villages » ou hameaux à côté des « paroisses ». Cependant, la localisation des « villages » éloignés des voies de communication est assez peu précise, tandis que celle des « routes » l'est plus en raison de leur utilisation pour effectuer les relevés.

Dans ce second article, nous traiterons donc des voies de communication de l'époque telles que représentées alors, en les comparant à celles dont nous disposons aujourd'hui.

Deux remarques sont à faire : les « routes » d'il y a 250 ans étaient des voies empierrées permettant de joindre les communes et « villages » des alentours, sur lesquelles les gens marchaient ou se déplaçaient à cheval ou encore grâce à des voitures hippomobiles plutôt rustiques pour ceux qui en avaient les moyens. Dans nos régions, les hivers alors plus rudes (« petit âge glaciaire ») et les précipitations déjà abondantes devaient dégrader des portions de ces voies et constituer des freins aux déplacements à la mauvaise saison. Ensuite existait un réseau très dense de chemins, creux pour la plupart, desservant « villages », plus nombreux, habitations isolées et parcelles cultivées, le plus souvent très petites, auxquels s'ajoutaient les chemins forestiers, laies et layons, bois de chauffage et d'œuvre jouant un rôle essentiel dans la vie quotidienne. Tous ces chemins ne figurent pas sur la carte des Cassini.



Carte des Cassini relative à Lignière la Doucelle, Orgères et la Forest de Monaye (selon l'écriture de l'époque)

* *
*

Quatre voies seulement sont mentionnées :

- en direction est-nord-est vers Carrouges, passant à l'ouest du Grand-Monthard et traversant la forêt de la butte. Elle devait franchir la crête, sans doute par le chemin au-dessus du notre Sacré-Cœur et passer au nord-ouest du Parc puis à l'est du Chapitre. L'observation des lieux aujourd'hui permet de tracer un cheminement compatible. Epousait-elle au départ de Lignéres la route des Noës, ce n'est pas certain ;
- vers Ciral au sud-est, le trajet est à peu près conforme à celui de la voie actuelle laissant à droite La Brunetière, La Giloudière, La Boisnière puis les deux Etinoux. Seule ombre, la localisation de Barbelinge également à droite, mais rappelons que la position de certains « villages » est approximative ;
- vers Couptrain au sud-ouest, on retrouve à son sud Saint-Maurice et Les Souches. En revanche, Les Senaillères sont placées plus loin et plus bas, près du confluent du Teilleul et d'un ruisseau (même remarque) ;
- vers Orgères, sans doute, avec une partie en chemin et La Ferté-Macé, vers l'ouest, la voie laisse La Boucherie à son nord. Orgères n'était donc pas joignable entièrement par des chemins.

Au total n'existaient pas alors les routes de Pré-en-Pail, Saint-Calais-du-Désert, Joué-du-Bois et Carrouges (actuelle, en direction plein est).

Une de nos deux dernières routes revêtues – si passagère aujourd'hui –, celle de Ciral, ne l'a été qu'au début des années 1950 avec l'adduction d'eau. Elle était auparavant empierrée jusqu'à l'entrée dans l'Orne et avait conservé son allure d'il y a plusieurs siècles,

Notons enfin que dans les époques où l'on marchait avec sabots et galoches, c'est le chemin le plus court qui était choisi pour joindre deux points : il en allait ainsi de la route de Carrouges d'alors ; et aussi dans le bois de La Croix-Guillaume, en arrivant au plateau, le chemin à droite indique l'ancien tracé plus direct qui formait la route en pente forte au débouché du massif, également la route de Pré-en-Pail, de construction plus récente, passait par le chemin à droite, après le col, à Monnaie, ses deux extrémités sont bien visibles. Ce n'est donc qu'ensuite, pour des raisons de pente et de sécurité que les portions correspondantes ont été aménagées, au bénéfice de la circulation automobile.

Notons que plein est mais hors commune, la route nord-sud joignant Carrouges à Ciral par Saint-Martin-des-Landes existait déjà.

* *
*

Les cartes des Cassini constituent vraiment des trésors pour cerner le milieu physique et l'habitat en plein dix-huitième siècle.

Christian FERAULT

(Octobre 2016)